France : un état des lieux sur l’évolution des prescriptions des COC

Compte Test - 2013-09-27 10:27:00 - Vu sur pharmacie.ma

La mise à jour publiée par l'ANSM concernant l'évolution des pratiques liées à l'utilisation des contraceptifs oraux combinés COC en France a confirmé la tendance observée depuis fin août avec une baisse de 52,4 % des prescriptions de COC de 3ème et 4ème génération et une hausse de 32,2 % des COC de 1ère et 2ème génération.

La part des prescriptions de COC de 1ère et 2ème génération par rapport à celles des COC de 3ème et de 4ème génération est actuellement de 74%/26%.

Les recommandations de l'Agence ont été très bien intégrées par les professionnels de santé. En août, la baisse des ventes de COC de 3ème et de 4ème génération par rapport à août 2012 est de 52,4 % et, dans le même temps, les ventes des COC de 1ère et 2ème génération augmentent de 32,2 %.

La proportion de COC de 1ère et 2ème génération atteint 74 % fin août, elle était de 53 % un an plus tôt.

La vente des COC de 2ème génération les plus faiblement dosées en estrogènes (20 µg d'éthinylestradiol) a augmenté de 100 % sur la période.

Les ventes d'estroprogestatifs non oraux (dispositifs transdermiques et anneaux vaginaux) ont diminué de 12,7 % en août 2013 par rapport à août 2012. Inversement, l'augmentation des ventes des autres dispositifs (implants,stérilets), amorcée en décembre 2012 se poursuit (+ 26,1 % sur les 9 mois étudiés par rapport à la même période de l'année précédente). L'augmentation la plus marquée concerne les dispositifs non imprégnés de progestatifs (au cuivre) dont les ventesaugmentent de 45,1 % en août 2013 par rapport à août 2012, cette hausse est supérieure à 50 % chez les femmes de moins de 40 ans.

« Il convient de souligner la pertinence des pratiques des prescripteurs qui, depuis décembre dernier, ont bien pris en compte les recommandations de l'ANSM. Ces évolutions de prescriptions se maintiennent dans la durée et vont dans le sens d'une minimisation des risques liés à la contraception estroprogestive pour les patientes », indique l'ANSM.